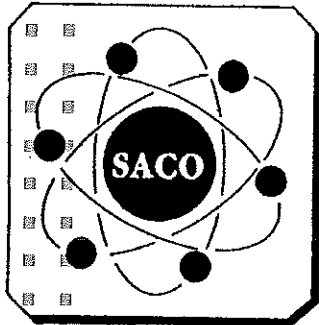


DEPARTEMENT DE L'ISERE



L'OISANS AUX 6 VALLEES

OJ 13

OBJET:

SPANC - Budget Primitif 2014

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE L'OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

L'an deux mille quatorze, le 11 Février, le conseil syndical du Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans et de la basse Romanche, dûment convoqué, s'est réuni à la salle annexe de la mairie de Mont de Lans, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PELLORCE, Maire d'Auris en Oisans.

ETAIENT PRESENTS :

ALLEMONT : J. DUSSERT, A. GUILLOT AURIS : JL. PELLORCE BESSE : JR. OUGIER BOURG D'OISANS : A. SALVETTI, JL ARTHAUD SIVOM 2 ALPES : P. BALME, S. GRAVIER, B. NALLET, J.COING LE FRENEY : R. VEYRAT, C. PICHOU LA GARDE : P. GANDIT, M. EYMIEUX HUEZ : D. FRANCE LIVET GAVET : G. BOUDINET, A. BLETON MIZOEN : A. JOUANNY OZ :R. PASSOUD, A. BEURRIER VAUJANY : A. GIEU VILLARD RECLUS : J. RICHARD VILLARD REYMOND : D. LARTAUD SECHILLENNE : C. MATHIEU ST BARTHELEMY SECHILLENNE : G. STRAPPAZZON LA MORTE : A. MISTRAL, R. MISTRAL

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée syndicale du projet de budget primitif 2014 du SPANC du SACO tel que déposé sur la table des délibérés et qui a été préalablement transmis à tous les titulaires du syndicat.

BALANCE GENERALE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 825.09 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 625.00 €
TOTAL DES DEPENSES	44 450.09 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 825.09 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	39 625.00 €
TOTAL DES RECETTES	44 450.09 €

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

SACO - Place de l'église - BP 50 - 38520 BOURG D'OISANS

Siret : 25380369600017 - APE : 410 Z

Tel : 04.76.11.01.097 Fax : 04.76.11.01.65

CREDITS VOTES EN INVESTISSEMENT:

DEPENSES	
10 – Autres réserves	1 125.09 €
16 – Emprunts	3 700.00 €
TOTAL	4 825.09 €

RECETTES	
001 – Excédent antérieur reporté	327.09 €
28182 – Matériel de transport (amort)	1 746.00 €
28183 – Matériel bureau/informatique	2 752.00 €
TOTAL	4 825.09 €

CREDITS VOTES EN FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	
011 – Charges à caractère général	26 919.83 €
012 – Charge de personnel	0 €
66 – Intérêts emprunts	1 000.00 €
042 (6811) – Dotation amort	4 498.00 €
002 – Solde d'exécution (Déficit fonctionnement)	7 207.17 €
TOTAL	39 625.00 €

RECETTES	
70 – Redevance assainissement non collectif	20 625.00 €
74 – Autres subventions d'exploitation	19 000.00 €
TOTAL	39 625.00 €

Où cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le conseil syndical,

ADOpte le Budget Primitif 2014 du SPANC du SACO et ses annexes, tels que présentés et déposés sur la table des délibérés qui s'équilibre à la somme 4 825.09 € pour la section d'investissement et à 39 625.00 € pour la section de fonctionnement, soit un total de 44 450.09 €.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME**

Bourg d'Oisans, le 11 Février 2014

Le Président,
Jean Louis PELLORCE
Maire d'Auris en Oisans

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication ou de sa notification le

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès du SACO, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

SACO – Place de l'église – BP 50 – 38520 BOURG D'OISANS

Siret : 25380369600017 – APE : 410 Z

Tel : 04.76.11.01.09 / Fax : 04.76.11.01.65